

Guide à l'attention des directeurs d'école et de leurs équipes

Enseignement à distance 1^{er} degré



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Dans le contexte de l'épidémie du virus Covid-19, si les élèves ne doivent pas se rendre à l'école, un dispositif de continuité pédagogique est mis en place, avec une procédure d'accompagnement académique qui s'inscrit dans le cadre des mesures nationales.

- Il permet aux élèves de maintenir **un contact régulier avec leur professeur et leurs camarades, d'entretenir les connaissances déjà acquises, d'acquérir de nouveaux savoirs.**

Deux situations sont à envisager : 1) des élèves sont éloignés de l'école et confinés à domicile ; l'établissement doit prendre en charge la continuité de leur scolarité, 2) une école est fermée ; tout le personnel et les élèves sont confinés à domicile.

- Ainsi, pour les équipes pédagogiques animées par le directeur d'école, il s'agit de **se préparer et d'anticiper les questions de mise en œuvre de la continuité des enseignements, questions techniques et pédagogiques.**

- **En cas de fermeture de l'école, un service de continuité pédagogique est assuré par l'école.**
- **Il peut s'appuyer sur une plateforme pédagogique gratuite et un outil de classe virtuelle du CNED, de la grande section de maternelle au CM2, qui seront accessibles uniquement dans ce cas.**
Un kit, comprenant des notices, des démonstrations et des tutoriels, sera communiqué aux professeurs concernés.

Ce guide a pour objet de proposer des pistes de réflexion et d'actions afin de faciliter la mise en œuvre **d'un lien pédagogique entre enseignants et élèves, rassurant et personnalisé, dans la continuité des apprentissages engagés.**

- **L'IEN de circonscription et son équipe de personnes ressources sont vos interlocuteurs pour vous conseiller dans les mises en œuvre pédagogiques.**
- **L'enseignant référent aux usages du numérique indiqué par la circonscription est la personne ressource pour vous accompagner dans la mise en œuvre de solutions adaptées sur le plan technique.**
- **La liste des contacts est disponible en annexe.**

Rendre possible l'accès aux apprentissages, aux activités de la classe, maintenir le lien pédagogique, c'est :

■ **Mettre à disposition des ressources pédagogiques et des documents de travail pour les élèves**

■ **Être en mesure d'échanger, d'interagir avec les élèves, d'être en relation avec les familles, de travailler à distance**

L'équipe de l'école, accompagnée par sa circonscription, définit les solutions **de communication et de partage de ressources pédagogiques (voir en annexe)**.

Les échanges et le partage peuvent se faire par :

● **Messagerie électronique** : boîtes aux lettres professionnelles ou de l'école, boîte de messagerie familiale pour les parents et élèves (s'assurer de leur bon fonctionnement et de leur capacité de réception est indispensable, comme la mise à jour des contacts dans l'application ONDE), ... ou dans le cas d'envoi de document important le service académique FileSender (service national Renater).

● **Messagerie instantanée** : notamment entre enseignants et directeurs, la messagerie instantanée sécurisée TCHAP peut permettre de conserver le principe du fonctionnement collectif et des contacts professionnels rapides.

● **Plateforme** : du CNED dans le cas de fermeture de l'école, voire une autre déjà utilisée dans l'école et conforme aux exigences de sécurité et de protection des données, pour mettre à disposition des documents complémentaires à ceux du CNED, transmettre les documents de la classe, ...

● **ENT ou blog** : pour les écoles qui utilisent déjà ces modes de communication (ferme de blogs académique).

● **Espace collaboratif** : il doit répondre aux exigences en termes de sécurité (RGPD) et avoir reçu une validation de l'académie de Versailles et être accompagné par votre référent numérique. Cet espace devra proposer des outils permettant la communication avec les élèves, proposer des plans de travail et rendre possible le dépôt de travaux par les élèves.

● **Classe virtuelle** : la solution du CNED, d'autres solutions académiques ou d'école déjà en place.

● **Pour les élèves n'ayant pas d'accès à d'internet** : l'identification d'élèves n'ayant pas accès à Internet implique de proposer une mode d'échange adapté (en fonction du contexte local de la circonscription : collectivité, partenaires comme les APE, ...)

Pour le suivi des traces des apprentissages des élèves : en fonction de la solution technique possible et adoptée, les parents, les élèves déposent sur une plateforme d'échange, envoient par messagerie, répondent lors d'une communication orale... Les parents d'élèves sont aidés si nécessaire.

■ **Informers les parents d'élèves des procédures choisies**

L'équipe de l'école communique sur les modalités choisies pour la continuité pédagogique, fournit les adresses de connexion de plateforme, de messageries etc. et explique l'importance de la mise à jour des coordonnées des familles (téléphone, courriel si possible).

— Aider parents et élèves à gérer le temps et à planifier les activités quotidiennes

- **L'équipe d'enseignants fournit des préconisations** aux parents sur l'organisation de la journée, de la semaine, les emplois du temps à respecter (adaptations en fonction des cycles), définit les moments de contact ou d'activités collectives : quand envoyer ou déposer sur la plateforme, comment rythmer la séquence en mettant les documents à disposition au fur et à mesure, quand rendre le travail, ...
- **Les enseignants et les familles sont particulièrement attentifs au respect du temps d'utilisation des écrans.**

— Choisir des activités adaptées à la situation exceptionnelle tout en conservant un lien pédagogique fort et en suivant les progrès

- **La nature des activités** : les enseignants veillent à privilégier, en fonction de la situation, des séances d'entraînement pour les plus jeunes élèves.
- **La poursuite de l'évaluation et du suivi des progrès des élèves** : l'organisation d'un enseignement à distance suppose également de maintenir le suivi du travail des élèves. Différentes formes d'évaluation de type formatif peuvent être mises en œuvre (par exemple transmission différée des corrections, photographies/scans des exercices par les élèves, ...).

**Pour les équipes pédagogiques,
l'enseignement à distance c'est :**

— Être accompagné et soutenu pour les usages numériques et les ressources pédagogiques

- **Une personne ressource (téléphonique et courrier électronique)** est identifiée pour chaque territoire afin d'assurer le soutien technique rapide aux directeurs.
- Les équipes académiques, des départements et de circonscription sont **mobilisées pour mettre à disposition des tutoriels techniques** pour enseignants et parents et enfants.
- Elles sont également mobilisées pour soutenir **l'offre pédagogique** par mise à disposition de ressources, mutualisées.

Des fiches repères sont également à disposition pour rappeler les ressources numériques existantes (voir en annexe).

— Avoir à sa disposition par anticipation les coordonnées de toutes les personnes contacts et ressources mobilisables. Les informer régulièrement de l'état de la situation.

- **Vérifier dès à présent l'actualisation et la diffusion des listes** de numéros de téléphone, de portables et d'adresses de courriel du personnel de l'école. L'enseignement à distance peut être mis en œuvre dans un délai très court et **la conservation du lien entre professionnels est essentielle.**
- **Identifier les acteurs mobilisables et les relais autour l'école** : personnel EN, personnel municipal, association de parents d'élèves, associations de quartier, les informer et mettre à jour les contacts.
- **Transmettre les documents d'information institutionnels** aux adjoints si nécessaire (canaux habituels et compte twitter de l'académie).

ANNEXES

PROCÉDURE POUR LES ENSEIGNANTS

Comment proposer la continuité des apprentissages aux élèves ?



POSSIBILITÉ 1



Vous avez une messagerie académique. Elle vous permettra de communiquer par mail avec les familles pour transmettre un plan de travail et des documents à la fréquence de votre choix.

POSSIBILITÉ 2

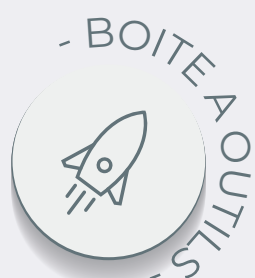
Vous avez déjà un blog ou un ENT, utilisez-le pour garder le lien avec les familles et leur transmettre un plan de travail et des documents à la fréquence de votre choix.



POSSIBILITÉ 3



Vous souhaitez aller plus loin dans la communication avec vos élèves, il vous faut créer un espace collaboratif. Contactez la hotline téléphonique (qui vous a été transmise) pour la mise en oeuvre.



Webmail

Filesender

Éléa

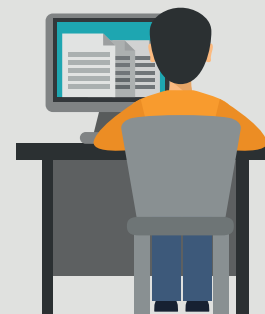
Blog

Tchap



LA PLATEFORME « MA CLASSE À LA MAISON » UN SERVICE CNED ACADÉMIE NUMÉRIQUE

Sont à disposition : Des cahiers de bord, des recueils, des livres numériques et des activités interactives dans tous les domaines de la GS au CM2.



GSM

CP

CE1

CE2

CM1

CM2



Chaque enseignant pourra prendre appui sur les **ressources mises à disposition** sur cette plateforme afin de créer et de communiquer un plan de travail qui guidera l'élève dans ses apprentissages.

Un outil "**classes virtuelles**" est également intégré pour communiquer.



Ces contenus sont **100% gratuits** et conformes aux programmes de l'Education Nationale.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES EN LIGNE

